



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Avril 2026



Revue électronique

P-ISSN :3107-1643

E-ISSN :3107-1651

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

*<https://tefal-pitya.net/>
soumission@tefal-pitya.net
BP 1328 Korhogo*

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, No1, Avril 2026

Site : <https://tefal-pitya.net/>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

Département d'Histoire

BP 1328 Korhogo

P-ISSN : 3107-1643/ E-ISSN : 3107-1651

Comité éditorial

Directeur Scientifique : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Directeur de Publication : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

Directeur de Rédaction : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Directeur de Rédaction Adjoint : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Secrétariat de rédaction :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Coordonneurs de Publication :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Trésorier : SORO Yéfounnigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Chargés de diffusion :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY

BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Webmaster : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Éditeur : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

Website : <https://tefal-pitya.net/>

Comité Scientifique

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal

Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cames, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphael BEKOU, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire.

Théophile KOU, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. Président de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Comité de rédaction

ABE Abé Laurent, AGUIE Yhattey Hervé Thierry, ANGU Bleou Sylvain, ATCHIE Amon Guy Serge, BAKAYOKO Yaya, COULIBALY Souleymane, DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA, KEWO Zana, KOFFI Amani, KONE Kiyali, KOUADIO Yao Clément, KOUAME N’founoum Parfait Sidoine, LASME Yao Jean Terence Gauthier, N’GORAN Kouadio Adolphe, OUATTARA Brahim, OUATTARA Eugénie, OUATTARA Issouf, SIGNAUX Affouminou Emmanuel, SORO Yéfounigui Marie -Laure, TUO Zie.

Comité de Lecture

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître de Conférences d’Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d’Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d’Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N’Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d’Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guédé -Côte d’Ivoire.

N’dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d’Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d’Ivoire.

N’doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d’Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa

Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Guy-Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro, San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. LA CONTRIBUTION DE LA CULTURE DU COTON AU PROGRÈS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE SOUS FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1974 -1993), *DIBY Aya Edwige Marcelle*,.....1-18
2. LA DEFINITION DU STATUT NATIONAL DES HABITANTS DU CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE (1919-1958), *Cyrille Aymard BEKONO*.....19-32
3. KABAKOUMA FACE À LA TENTATIVE D'OCCUPATION SAMORYENNE, *Vallet Samuel DIOMANDE*.....33-42
4. LA GROTTÉ SACRÉE DE NGOG-LITUBA (CAMEROUN), UN ENJEU DE CONFLITS ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE, LES PEUPLES LOCAUX ET LES CHEFS TRADITIONNELS : UNE ÉTUDE HISTORIQUE, 1959-2026, *Jean Pierre NTAMAG*.....43-68
5. VALORISATION TOURISTIQUE DU VILLAGE BLIERON ET ÉCONOMIE BLEUE : ENJEUX ET DÉFIS D'UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, *BISSOU Guikahué Daniel, KLAKE Moindé Camille*.....69-86
6. LA POLITIQUE DE LA PÉRÉQUATION DANS LA FILIÈRE RIZ EN CÔTE D'IVOIRE (1971-1995), *Lassina Songfola YEO*.....87-104
7. SONITRA ET MOTORAGRI : DEUX TÉMOINS DES RELATIONS CÔTE D'IVOIRE-ISRAËL (1963-1993), *N'dah Matt Elisabeth Brigitte AMANE*,.....105-120
8. L'HISTOIRE DES ABE DE TIASSALE/ N'DOUCI : LE LIGNAGE OKOUDJE AU XIXE SIÈCLE, *Félix Djidji ARBLE & Éric PETE*,.....121-137
9. LES NANAFOUË-KAN D'ATTIÉGOUAKRO, DES ORIGINES À L'HÉGÉMONIE FRANÇAISE (1718-1911), *Fonni N'Golo Youssouf OUATTARA, Kouadio Simon N'GUESSAN, Chintchanwa Tanan Franck SILUÉ*,.....138-155
10. L'ESSOR DES INFRASTRUCTURES DE PRESTIGE À YAMOOUSSOUKRO (1983-1993), *Nonhontan SORO*,.....156-171
11. LA CONTRIBUTION DU DIAMANT AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE TORTIYA (CÔTE D'IVOIRE), 1946-2005, *Dié Octave MANIGA*,.....172-182
12. L'EMPIRE DU MANJAKÚ: UNE ENTITÉ POLITIQUE DE LA SÉNÉGAMBIE MÉRIDIONALE (XIIIème-XXème SIÈCLE), *Malang LELOU*,.....183-196
13. TEMPS ET CONDITION HUMAINE DANS UN MONDE TECHNIQUEMENT DÉSENCHANTÉ CHEZ BERGSON, *Okou Guy-Marius OLADELE*,.....197-214

14. LE "RITUEL DU PERDU" FACE A LA VIOLENCE COLONIALE : UNE APPROCHE ENDOGENE DE LA RESTITUTION DES RESTES HUMAINS AU CAMEROUN,	<i>Kemegne Simo Lea Lili,</i>	215-233
15. L'ACTION DU FED DANS LE SECTEUR EDUCATIF CAMEROUNAIS : UNE ANALYSE HISTORIQUE (1958-2002),	<i>Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO,</i>	234-250
16. LES PREMIÈRES ÉLECTIONS PLURALISTES DANS LE MORONOU COLONIAL: Une mesure de l'influence PDCI-RDA/PPCI pendant le premier multipartisme,	<i>Olivier Magbli TEA,</i>	251-266
17. LA NOTION DU CŒUR (IB) DANS LES CROYANCES EGYPTIENNES POUR L'ÉTERNITÉ AU NOUVEL EMPIRE (1580-1085 AV. J. – C.),	<i>Yoka Elongo Vianney Jean Wolfgon,</i>	267-280

**L’ACTION DU FED DANS LE SECTEUR EDUCATIF
CAMEROUNAIS : UNE ANALYSE HISTORIQUE (1958-2002)**
**THE EDF’S ACTION IN THE CAMEROONIAN EDUCATION
SECTOR: A HISTORICAL ANALYSIS (1958-2002)**

Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO

Chargée de Cours - Département d’histoire
Université de Yaoundé I- Cameroun
(+237) 697 10 66 50
stephiendongo@gmail.com

Résumé

Le Traité de Rome de 1957 institua non seulement la Communauté Économique Européenne (CEE), mais aussi intégra en la partie IV et sous l’impulsion de la France, l’association des Pays et Territoires d’Outre-mer (PTOM). L’Union Européenne (UE) entretient depuis plus d’un demi-siècle, des relations de coopération avec les pays d’Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP), désormais réunis au sein de l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). La principale vocation de cette coopération est de promouvoir le développement économique et social du groupe OEACP, et plus particulièrement, d’y réduire ou atténuer, à terme, la pauvreté, en leur fournissant une assistance technique et financière. En rapport avec cette assistance technique et financière, le Fonds Européen de Développement (FED) fut mis en place. Le FED était donc le principal instrument financier de la coopération entre les pays de l’OEACP, dont le Cameroun d’une part, et l’UE d’autre part. Dans l’optique d’appuyer le développement du secteur éducatif camerounais, le FED avait entrepris la mise en œuvre de plusieurs actions dans le cadre des différentes Conventions de financement. L’objectif de cet article est de mettre en lumière l’action de cet instrument financier pour promouvoir le secteur éducatif au Cameroun de 1958 à 2002. D’un point de vue méthodologique, cet article est une étude historique qui repose sur une approche descriptive et analytique. Les sources écrites utilisées ont permis au travers des techniques quantitatives (la statistique descriptive) et qualitatives (les rapports d’activités) d’obtenir des résultats probants. Cet article se veut donc un outil d’analyse dans une approche historique, des différentes interventions du FED pour promouvoir le développement social du Cameroun à travers l’éducation.

Mots clés : Cameroun, Convention, Coopération, Développement, Éducation.

Abstract

The Treaty of Rome of 1957 not only established the European Economic Community (ECC), but also integrated in its part IV and under the impetus of France, the association of Overseas countries and territories (OCT). The European Union (EU) has maintained cooperative relations with the African, Caribbean and Pacific (ACP) countries; now united within the Organization of African, Caribbean and Pacific States (OACPS) for over half a century. The main purpose of this cooperation is to promote the economic and social development of the OACPS group, and more particularly, to reduce or alleviate poverty there in the long term, by providing them with technical and financial assistance. In connection with this technical and financial assistance, the European

Development Fund (EDF) was set up. The EDF was therefore the main financial instrument for cooperation between the OEACP countries, including Cameroon on the one hand, and the EU on the other. In order to support the development of the Cameroonian education sector, the EDF has undertaken the implementation of several actions within the framework of the various financing agreements. The objective of this article is to highlight the role of this financial instrument in promoting the education sector in Cameroon from 1958 to 2002. From a methodological point of view, this article is based on the historical method and on a descriptive and analytical approach. The written sources used allowed us, through quantitative techniques (descriptive statistics) and qualitative techniques (activity reports) to obtain convincing results. This article is therefore intended to be an analysis tool in historical approach, of the various actions undertaken by the EDF to promote the social development of Cameroon through education.

Keywords: Cameroon, Convention, Cooperation, Development, Education.

Introduction

Etymologiquement, le mot éducation vient du verbe latin *educere* qui renvoie à l'action de "guider hors de", c'est-à-dire développer, faire produire. Le terme signifie plus couramment l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques, les moyens et les résultats de cette activité de développement¹. L'éducation humaine inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et de la période historique. Chaque pays dans le monde dispose d'un système éducatif, avec un rôle traditionnellement dévolu aux parents d'un enfant (ou à leur substitut) d'amener cet enfant aux mœurs de l'âge adulte, et une intervention souvent croissante des États. L'éducation est considérée comme un élément important du développement des personnes, d'où le développement d'un droit à l'éducation². Un système éducatif performant est donc un avantage majeur. Inversement, être privé d'éducation est considéré comme un lourd handicap.

En effet, au moment de l'accession à l'indépendance, le Cameroun était l'un des premiers pays africains où le taux de scolarisation était un peu plus élevé (44,1%) (CCE, 1975 :28). Mais, cette moyenne statistique recouvrait des situations différentes d'un endroit à l'autre. Le Nord était nettement défavorisé, l'augmentation croissante des effectifs scolaires dans certaines régions (29% par an dans le Sud par exemple) posait des problèmes de locaux et de recrutement d'enseignants (CCE, 1975 :28). Compte tenu de ces insuffisances, l'Union européenne, dans le cadre de la coopération financière et technique avec le Cameroun (membre du groupe ACP)

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation>, consulté le 23 septembre 2025 à 13h10mn.

² Cf article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

s'engagea à financer via le Fonds Européen de Développement (FED) des actions en vue de promouvoir le développement du système éducatif.

L'objectif du présent article est de mettre en lumière l'action du FED au Cameroun en faveur de l'éducation de 1958 à 2002. L'année 1958 renvoie à la date de financement du premier FED au Cameroun par la Communauté Économique Européenne (CEE) ; devenue Union Européenne en 1992 par le traité de Maastricht (Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992 et entré en vigueur le 1er novembre 1993, a officiellement créé l'Union européenne (UE)). L'année 2002, quant à elle, marque la fin des Conventions de Lomé ; dernières Conventions dans lesquelles l'éducation fut clairement mentionnée dans la répartition sectorielle des financements du FED. Dès lors, quel a été l'apport du FED dans le développement du système éducatif camerounais de 1958 à 2002 ? Après avoir présenté le FED, tour à tour mettre en évidence les interventions du FED en faveur du secteur éducatif camerounais et faire ressortir l'impact de ses réalisations sur l'éducation au Cameroun.

1- Le Fonds européen de développement : principal outil financier de la coopération Cameroun-Union européenne

Le Fonds européen de développement (FED) est l'instrument essentiel de la politique de développement de l'Union Européenne en faveur du groupe ACP. Il est question dans cette partie de présenter non seulement l'historique du FED, mais aussi les caractéristiques, le mode de financement et la gestion.

1.1 – Historique

L'UE entretient depuis plus d'un demi-siècle, des relations de coopération avec les pays du groupe ACP³. Comme relevé plus haut, la principale vocation de cette coopération est de promouvoir le développement économique et social de ces pays, et plus particulièrement, d'y réduire ou atténuer, à terme, la pauvreté, en leur fournissant une assistance technique et financière (CCE, 2002 :5). Pour atteindre ces objectifs, l'UE définit de commun accord avec les partenaires ACP les orientations stratégiques du partenariat et mobilise les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des accords de coopération.

Dès l'instauration du FED en 1958 (CCE, 2002 :5), chaque nouvel accord de partenariat conclu entre l'UE et le Cameroun était assorti d'une enveloppe financière destinée à financer

³L'Afrique du Sud ne bénéficie pas du FED en raison de sa situation particulière et ce, malgré son appartenance au Groupe ACP et son adhésion à l'Accord de Cotonou. Cuba fait partie du Groupe ACP, mais n'a pas signé les Accords de partenariat avec l'UE et ne bénéficie donc pas du FED.

la mise en œuvre de la coopération. Une enveloppe du Fonds était ainsi rattachée à l'exécution de chacune des Conventions comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 1 : Volume financier des enveloppes FED au Cameroun de 1958 à 2002

Différents FED	Période de mise en œuvre	Convention correspondante	Montants (en milliards de FCFA)	%
1 ^{er} FED	1958-1963	Traité de Rome	15	6
2 ^{ème} FED	1963-1969	Convention de Yaoundé 1	16	7
3 ^{ème} FED	1969-1975	Convention de Yaoundé 2	17	7,5
4 ^{ème} FED	1975-1979	Convention de Lomé 1	9	4
5 ^{ème} FED	1979-1984	Convention de Lomé 2	8	3
6 ^{ème} FED	1984-1989	Convention de Lomé 3	6	2,5
7 ^{ème} FED	1990-1996	Convention de Lomé 4	72	31
8 ^{ème} FED	1997-2002	Convention de Lomé 4 bis	92	39
Total	-	-	235	100

Source : www.ec.europa.eu/europeaid/how/finance/edf_fr.htm, consulté le 17 février 2024 à 11 h 14 mn ; calculs et compilations de l'auteure.

Comme le montre le tableau 1, le montant des investissements financiers opérés dans le cadre des FED étudiés s'élevait à 235 milliards de F. CFA. Il révèle également que les cycles des FED suivent, en général, ceux des Accords/Conventions de partenariat. Seule exception : "Lomé IV", conclue en 1989 pour une durée de dix ans, a vu se succéder deux protocoles financiers et donc, deux FED distincts (7^{ème} et 8^{ème} FED). L'on constate d'une manière générale que, les allocations FED au Cameroun de 1958 à 2002 ont augmenté au fil du temps ; exception faite des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} FED qui ont vu leurs allocations indicatives décroître. Cette baisse des allocations des trois premiers FED sous Lomé peut s'expliquer par l'entrée dans la CEE de la Grande Bretagne ; conduisant de fait à l'élargissement géographique des pays bénéficiaires du FED.

1.2 – Domaines d'intervention du FED

Le champ d'application du FED était large. En effet, il finançait tout projet ou programme contribuant au développement économique, social et culturel des pays ACP. Il assurait la promotion commerciale, le développement des infrastructures, le développement et la diversification de la production et participe aux actions thématiques. Les projets soutenus devaient intégrer des questions telles la lutte contre la pauvreté, l'égalité de traitement homme - femme, l'environnement, etc. Le FED offre :

- des aides non remboursables : les fonds accordés par le FED aux pays ACP sont, dans une très large mesure, constitués de dons ;
- des financements axés sur le long terme : les actions financées par le FED peuvent facilement s'inscrire dans la durée, les ressources étant attribuées pour cinq ans en général;
- des mécanismes de cogestion : le FED est soumis à un système de gestion conjointe qui implique les pays bénéficiaires;
- des ressources accessibles à la société civile : l'ouverture de l'Accord de Cotonou à la société civile a eu pour effet d'assouplir les conditions d'accès aux financements du FED pour les acteurs non-étatiques (CCE, 2002 :7).

Par ailleurs, les fonds du FED sont attribués en fonction de certaines priorités. Parmi celles-ci, nous relevons : la coopération économique, l'intégration régionale et l'appui institutionnel, la santé, l'éducation et la formation, le développement rural, l'environnement, le transport et les infrastructures (CCE, 2002 :16).

1.3- Financement et gestion

Alors que l'appui octroyé par l'UE à d'autres régions du monde comme l'Asie, l'Amérique latine ou les pays d'Europe de l'Est provenait essentiellement du budget communautaire, lequel était alimenté par les États membres sur une base annuelle, les montants financiers alloués aux pays ACP au titre du FED avaient une origine différente. Les ressources qui composaient le FED n'étaient pas inscrites au budget communautaire et n'en faisaient donc pas partie. Cette autonomie financière du FED par rapport au budget communautaire, constituait une exception dans le système général des finances communautaires et conférait à cet instrument un caractère unique.

Le FED était, en réalité, alimenté sur une base quinquennale par les contributions *ad hoc* des États membres de l'UE (CCE, 2002 :9). Tous les cinq ans, les représentants des pays membres se réunissaient au niveau intergouvernemental pour fixer le montant global qui devait être alloué au Fonds et pour superviser la mise en œuvre de ce dernier. Le FED se distinguait donc de l'ensemble des composantes du budget général et l'exécution obéissait à un règlement financier propre. Les ressources financières qui composaient l'enveloppe du FED émanaient des budgets publics des États membres. Elles provenaient donc directement des contribuables européens (CCE, 2002 :9).

Le cycle du FED se déroulait comme suit : programmation, indentification, instruction, financement, mise en œuvre et évaluation (CCE, 2002 : 26). La gestion du FED était conjointe. Elle relevait aussi bien de l'UE que du pays bénéficiaire. Pour ce qui est de l'UE, c'était l'Ambassadeur- chef de la délégation de l'UE qui avait en charge la gestion du FED. Il était le trait d'union local entre l'UE et les autorités nationales ou régionales ACP. Travaillant en étroite collaboration avec les ordonnateurs nationaux ou régionaux, il définissait la stratégie et les politiques sectorielles, préparait, instruisait et évaluait les programmes et projets du FED.

Concernant le pays bénéficiaire, c'était l'ordonnateur national (le Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire) qui s'occupait de la gestion et de la mise en œuvre du FED dans le pays bénéficiaire. Il représentait les autorités du pays bénéficiaire pour toutes les activités financées par le Fonds.

2- L'action du FED dans le domaine de l'éducation au Cameroun

Il est question dans cette partie de mettre en évidence la mise en œuvre du FED en faveur du secteur de l'éducation au Cameroun sous le Traité de Rome, les deux Conventions de Yaoundé et les quatre Conventions de Lomé.

2.1- Sous le Traité de Rome (1960-1963)

Le 1^{er} FED encore appelé Fonds européen de développement pour les pays et territoires d'outre-mer (FEDOM) fut mis en place sous le Traité de Rome. Toutefois, bien que financés en 1958, l'exécution des projets du FEDOM au Cameroun se fit à partir de 1960.

C'est ainsi qu'en 1962, le FEDOM soutient la construction de 172 écoles primaires dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Ces écoles comprirent un total de 767 salles de classe et 480 logements pour instituteurs. Aussi, le FEDOM contribua en 1963 à l'extension de deux collèges dont l'un à Ngaoundéré et le collège Libermann à Douala. Ce dernier augmenta ainsi la capacité à deux cents élèves et pensionnaires (DUEC, 1986 :30 ; 1988 :32).

En outre, le FEDOM participa à la création de l'École normale supérieure (ENS) de Yaoundé dans le but de former non seulement des professeurs dans des disciplines variées, mais aussi des inspecteurs de l'enseignement capables de sillonner l'ensemble du territoire.

Au-delà des infrastructures, le FEDOM contribua à la formation de jeunes camerounais par l'octroi des bourses d'étude. De 1960 à 1963, leur nombre total avoisinait la quarantaine (DUEC, 1986 :30 ; 1988 :32).

2.2- Sous les Conventions de Yaoundé (1963-1975)

Le Cameroun a bénéficié des réalisations de deux FED distincts de 1963 à 1975. Il s'agit particulièrement du 2^{ème} FED et du 3^{ème} FED. La période de mise en œuvre du 2^{ème} FED équivalait à celle de la Convention de Yaoundé 1 (1963-1969) alors que le 3^{ème} FED correspondait à la période de mise en œuvre de la Convention de Yaoundé 2 (1969-1975).

- Les interventions du 2^{ème} FED (Convention de Yaoundé 1)

Les actions du 2^{ème} FED concernant le secteur éducatif étaient de deux types : d'une part, les infrastructures (écoles), et d'autre part, la formation (bourses, stages, envoi d'instructeurs...).

Dans l'enseignement primaire, les fonds du 2^{ème} FED servirent à consolider la politique de ruralisation définie par le gouvernement camerounais. Cette nouvelle politique devait permettre aux élèves d'acquérir des aptitudes théoriques (connaître son milieu, acquérir un esprit d'initiative et d'ouverture aux techniques nouvelles), mais également des connaissances pratiques (travaux manuels adaptés à l'économie rurale). Le gouvernement camerounais s'était, en effet, aperçu que 80% des élèves de l'enseignement primaire ne poursuivaient pas des études dans le secondaire (CCE, 1975 :28). De là, découlait la nécessité de préparer leur insertion dans le circuit de production. Cette nouvelle forme d'enseignement que ses promoteurs jugeaient adaptée aux véritables besoins des régions rurales sous-développées, voulait que l'école ne soit plus coupée du milieu dans lequel elle se trouve et que l'instituteur par exemple, devienne un animateur de la collectivité villageoise. Cette politique a profondément modifié la conception technique des bâtiments scolaires. Ainsi, les bâtiments standardisés avaient une charpente, des portes métalliques et une couverture en aluminium. Dans certains cas, l'école comportait un point d'eau, un potager et un poulailler dont l'entretien devait constituer un exercice pratique pour les élèves de l'école (CCE, 1975 :30).

Dans le cadre de l'enseignement secondaire, le 2^{ème} FED finança des études en vue de l'extension du collège Vogt et de la création des collèges techniques réalisées pendant le 3^{ème} FED (CCE, 1975 :43).

Dans le cadre de l'enseignement supérieur, le 2^{ème} FED contribua à la création d'un Centre Interafricain de formation statistique à Yaoundé. Ce centre visait à combler le manque de

statisticiens dont le travail était indispensable pour l'établissement des données nécessaires à toute politique économique (CCE, 1975 :31). L'importance des besoins des pays africains dans ce domaine et le succès remporté par le Centre ont amené le 2^{ème} FED à financer encore la construction de bâtiments neufs pour abriter les classes d'enseignement (CCE, 1975 :31). Par la suite, pour faire face au manque de personnel enseignant, le 2^{ème} FED a également subventionné pendant quatre ans le traitement d'un professeur de mathématiques affecté à ce Centre (CCE, 1975 :31).

Parlant de l'action du 2^{ème} FED dans la formation, notons que cette formation comprenait les bourses, les stages et l'envoi d'instructeurs. En effet, dans le cadre du FEDOM, les bourses dites bourses communautaires étaient au départ accordées pour des études en Europe. Mais avec le 2^{ème} FED, hormis les bourses d'étude pour l'Europe, des bourses furent également accordées aux nationaux camerounais pour des études sur le sol africain ; précisément aux instituts de statistiques d'Abidjan et de Yaoundé, et à l'école d'infirmiers de Ouagadougou (CCE, 1975 :31). Le tableau 2 ci-après présente l'évolution de l'offre de bourses du 2^{ème} FED au Cameroun de 1963 à 1969.

Tableau 2 : Evolution de l'offre de bourses du 2^{ème} FED au Cameroun par année Académique de 1963 à 1969

Années académiques	Nombre de bourses offertes	%
1963-1964	54	6
1964-1965	139	14,5
1965-1966	206	21
1966-1967	206	21
1967-1968	179	18,5
1968-1969	182	19
Total	966	100

Source : CCE, *FED-Cameroun 1960-1975*, Bruxelles, 1975, p. 32.

L'on constate que l'offre des bourses dans le cadre du 2^{ème} FED a connu une hausse considérable de 1965 à 1967. Cette croissance peut se justifier par le fait que la convention de Yaoundé I, dans le cadre de l'assistance technique avait prévu en son article 17, qu'une partie de l'aide financière devait être destinée à la formation. L'application de cet article commença en 1964, et à partir de 1965, on assista à l'accroissement du nombre des bourses. La baisse observée à partir de 1968 est due au fait que la Convention de Yaoundé I tirait déjà à sa fin, le 2^{ème} FED aussi puisque les FED suivent quasiment les cycles de vie des différentes Conventions de coopération.

En ce qui concerne les stages, ils étaient effectués dans les services de la commission Européenne à Bruxelles et étaient réservés aux fonctionnaires des Etats Africains et Malgaches Associés (EAMA). Ces stages duraient deux mois et demi et permettaient chaque année à une dizaine de responsables Camerounais de se familiariser avec les méthodes de travail de la Direction Générale du Développement (DGD) de la CEE, en matière d'élaboration et de présentation des projets soumis au FED.

Par ailleurs, puisque l'éducation touche aussi bien le domaine théorique que le domaine pratique, le 2^{ème} FED avait financé l'envoi d'instructeurs pour des formations professionnalisantes. Ces formations avaient pour but d'aider les artisans, petits commerçants et exploitants agricoles camerounais à affronter les difficultés liées aux techniques agricoles modernes et à la gestion commerciale. Le 2^{ème} FED avait ainsi financé l'envoi de sept instructeurs pour une période de deux ans dans quatre localités du Cameroun à savoir : Douala (Littoral), Yaoundé (Centre), Nkongsamba (Littoral) et Bafoussam (Ouest) (CCE, 1975 :32). Ces instructeurs avaient pour mission d'améliorer les capacités professionnelles des travailleurs indépendants par des enseignements théoriques et pratiques, sous forme de cours et démonstrations dans les ateliers, les fermes, les entreprises, en vue d'augmenter ainsi leur chiffre d'affaires et la qualité de leurs produits (CCE, 1975 :32).

- Les interventions du 3^{ème} FED (Convention de Yaoundé 2)

Dans le cadre de l'enseignement, le 3^{ème} FED avait poursuivi l'objectif de scolarisation des régions défavorisées, notamment le Nord-Cameroun. En 1974, les fonds du 3^{ème} FED avaient permis la construction et l'équipement de 250 salles de classes et de 30 logements pour instituteurs destinés à un enseignement primaire ruralisé dans la région du Nord. Cette opération visait à améliorer la proportion de scolarité dans le Nord et à contribuer à la mise en œuvre de la politique de ruralisation définie par le gouvernement (CCE, 1975 :28).

En outre, dans le cadre de l'enseignement secondaire, le 3^{ème} FED avait contribué à l'extension du collège Vogt à Yaoundé. Ces travaux devaient permettre au collège qui fonctionnait depuis 1946 dans des locaux exigus, de recevoir 560 élèves dont 390 internes (CCE, 1975 :30).

Bien plus, parallèlement à la formation de l'enseignement général, la nécessité d'un enseignement technique s'était fait sentir au Cameroun en raison des projets de développement industriel. Le 3^{ème} FED avait donc financé la construction de deux collèges d'enseignement technique à Bertoua et Buea ainsi que l'extension des collèges techniques de Garoua,

Bafoussam et Yaoundé. Cet appui du FED devait permettre d'améliorer les possibilités de l'enseignement technique au Cameroun et de former des employés (sténodactylographie, aides-comptables), ainsi que des ouvriers spécialisés (maçons, menuisiers, mécaniciens d'automobiles...) (CCE, 1975 :30). Le tableau 3 ci-dessous fait ressortir l'évolution de l'offre de bourses du 3^{ème} FED au Cameroun de 1969 à 1975.

Tableau 3 : Evolution de l'offre des bourses du 3^{ème} FED au Cameroun par année Académique

Années académiques	Nombre de bourses offertes	%
1969-1970	202	16
1970-1971	172	13,5
1971-1972	196	15
1972-1973	197	15,5
1973-1974	241	19
1974-1975	263	21
Total	1271	100

Source : d'après CCE, *FED-Cameroun 1960-1975*, Bruxelles, 1975, p. 32.

Dans le cadre de la formation, le 3^{ème} FED avait continué à attribuer des bourses aux camerounais ; la tendance consistant à attribuer des bourses pour des études sur place ou en Afrique. Les destinations les plus prisées étaient, notamment les instituts de statistiques d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et de Yaoundé, l'école d'infirmiers de Ouagadougou (Burkina-Faso), l'école des travaux publics de Bangui (République Centrafricaine), l'école des techniciens de l'entretien hospitalier de Nouakchott (Mauritanie) (CCE, 1975 :30)

L'offre des bourses au Cameroun pendant le 3^{ème} FED a connu une croissance timide de 1969 à 1975 ; le pic étant atteint au cours de l'année académique 1974-1975 comme nous le révèle le tableau 3.

2.3- Sous les Conventions de Lomé (1975-2000)

Dès 1975, on assista à une succession de Conventions signées à Lomé, et par là, à une succession de nouveaux FED ; chaque FED correspondant à une Convention précise. Les quatre Conventions de Lomé à savoir : la Convention de Lomé I (1975-1979), la Convention de Lomé II (1979-1984), la Convention de Lomé III (1984-1989), la Convention de Lomé IV (1990-

2002), donnèrent naissance à cinq FED ; la dernière Convention de Lomé fut signée pour dix ans avec deux protocoles financiers, et donc deux FED source.

- Les actions du 4^{ème} FED (Convention de Lomé I)

Le domaine de l'éducation avait constitué le troisième domaine d'investissements du 4^{ème} FED (après le domaine des transports et celui de l'agriculture). L'objectif visé était surtout d'accroître le taux d'alphabétisation au Cameroun et d'établir des liens plus étroits entre la formation, le travail et l'identité culturelle (CCE, 1986 :53).

L'unique action du 4^{ème} FED dans le domaine de l'éducation concerna l'enseignement supérieur. Ainsi la subvention du FED dans ce secteur consista au financement des travaux d'extension de l'École Polytechnique de Yaoundé. Cette subvention permit de réaliser deux bâtiments dont l'un pour servir de salle d'informatique et l'autre pour le génie civil (DUEC, 1984 :27).

- Les actions du 5^{ème} FED (Convention de Lomé II)

L'une des réalisations du 5^{ème} FED en faveur de l'éducation porta sur l'équipement de six collèges d'enseignement technique industriel (CETI), 57 sections artisanales rurales (SAR) et 35 sections ménagères. Cette réalisation avait permis la fourniture de matériel d'atelier et d'outillage manuel à certains établissements situés dans les localités de Bafia et Monatélé dans le Centre-Cameroun, Sangmelima dans le Sud-Cameroun, Bangangté et Foumban à l'Ouest-Cameroun, Yagoua dans l'Extrême-Nord-Cameroun (DUEC, 1984 :26).

Dans le cadre de la formation, la politique d'attribution des bourses aux nationaux camerounais se renforça sous le FED V avec la signature d'une convention de financement pour un programme pluriannuel de formation. Ce programme consistait en l'octroi des bourses et stages aux nationaux camerounais dans des disciplines aussi variées que l'ingénierie, la gestion, la planification... (DUEC, 1983 :31 ; 1984 :16,26).

- Les réalisations du 6^{ème} FED (Convention de Lomé III)

Dans le cadre de l'éducation, l'action de du FED sous Lomé III concerna le programme de recherche dans le domaine de la science et de la technologie au service du développement. Ce programme consistait à soutenir et à renforcer les activités scientifiques et techniques au service du développement des pays en voie de développement (PVD). Les projets présentés par

des organismes de recherche compétents de la Communauté européenne et des PVD étaient sélectionnés en fonction de leur valeur scientifique et technique. Les domaines couverts étaient relatifs à la médecine, la santé et l'agriculture tropicale. Par ailleurs, il est important de souligner le rôle central que continua à jouer la CEE en tant que pôle d'accueil des étudiants camerounais. En 1989, ils y étaient estimés à près de 5 600 (Decat et Mercier, 1989 :43). La répartition chiffrait à 11% la part du Cameroun dans l'ensemble des étudiants issus des pays ACP, ce qui le plaçait en tête devant le Nigéria (10%), Madagascar (8,5%) et la RDC (9%) (Decat et Mercier, 1989 :43).

- Les réalisations des 7^{ème} FED et 8^{ème} FED (Convention de Lomé IV)

En matière d'éducation, les financements du 7^{ème} FED devaient contribuer à rehausser et redorer l'image de l'éducation camerounaise. L'appui de l'UE dans le cadre du 7^{ème} FED, en dehors de l'offre des bourses d'étude aux étudiants camerounais, avait consisté, avec les fonds du Programme indicatif régional (PIR), à participer à la construction de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) (CE, 1997 :16).

En dehors de l'appui à la construction de l'UCAC, les ressources du 7^{ème} FED associées à celle du PIR avaient également favorisé la formation de certains étudiants africains dans le domaine de la statistique. Aussi, le 7^{ème} FED contribua à la remise en état de certains établissements scolaires nationaux ainsi qu'à la fourniture de certains équipements de base (chaises, tables, table-bancs...) et de manuels scolaires aux élèves (CE, 1997 :16).

Pour ce qui est du 8^{ème} FED, relevons *in fine* que les actions de ce FED dans le secteur éducatif se firent au moyen de l'attribution des bourses. Ainsi, le 8^{ème} FED attribua 11 bourses aux étudiants camerounais au moyens de deux programmes ; ceci dans le but de les former à l'Institut Sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé (DUEC, 2007 :15).

3- L'impact des réalisations du FED sur l'éducation au Cameroun

Notre étude a permis de faire un inventaire, mieux un recensement des réalisations des interventions du FED sur l'éducation au Cameroun. Après un tel travail, il est nécessaire que l'on s'arrête pour s'interroger sur les résultats auxquels ces différentes interventions ont conduit d'une manière générale. Cet arrêt suppose deux mouvements intimement liés que sont une évaluation des acquis ainsi qu'une analyse des limites de l'action du FED orientée vers l'éducation au Cameroun.

3.1- Les acquis du FED dans le secteur de l'éducation au Cameroun

Le FED a contribué au financement de bon nombre de projets au Cameroun. Plusieurs infrastructures ont ainsi été réalisées. C'est le cas des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur aménagées et réhabilitées (à l'exemple du collège Libermann dans la région du Littoral, du collège Vogt dans la région du Centre, l'Ecole normale supérieure dans la région du Centre, l'Université catholique d'Afrique centrale dans la région du Centre, l'Ecole supérieure polytechnique dans la région du Centre, l'octroi de bourses pour les formations professionnelles...). Le nombre de réalisations par FED est réparti comme l'indique le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Bilan des actions entreprises par le FED dans le secteur de l'éducation au Cameroun de 1958 à 2002

FED	Actions réalisées	%
FED 1	4	15
FED 2	8	30
FED 3	4	15
FED 4	1	4
FED 5	2	7
FED 6	2	7
FED 7	4	15
FED 8	2	7
Total	27	100

Source : compilations de l'auteur.

Il ressort du tableau 4 que le FED a réalisé un total de 27 projets dans le domaine de l'éducation au Cameroun. Il est ainsi indéniable que le FED a contribué de manière non négligeable à l'amélioration de la formation et de l'instruction sur les plans technique ; général et professionnel au Cameroun. Avec les infrastructures mises sur pied, l'accès à l'éducation était devenu un peu plus accessible, notamment dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord qui accusaient un retard par rapport aux populations du grand Sud.

3.2- Les limites : la marginalisation du secteur éducatif dans l'ordre de priorité du FED et l'arrêt du financement de l'éducation après les Conventions de Lomé

L'orientation sectorielle des financements du FED a laissé une place presque insignifiante au secteur de l'éducation, se focalisant davantage sur les infrastructures de transports et de communication. Selon J. Dubois, trois raisons seraient à l'origine de cette part peu substantielle du secteur éducatif dans les financements du FED au Cameroun, à savoir : le manque d'informations, le manque de compétences techniques, ou tout simplement le manque d'intérêt des autorités camerounaises pour ces secteurs. D'après cet auteur, les listes de sites en difficulté proposées par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) s'avéraient erronées et incomplètes, ce qui traduisait la défaillance des mécanismes de contrôles mis en place par le gouvernement camerounais. Les faibles visites d'agents statisticiens sur le terrain, le retard dans la centralisation et l'analyse des données recueillies ne permirent pas à l'UE d'adapter son enveloppe financière aux multiples besoins en éducation (Dubois, 2000 :30).

Selon Bossuyt et Eard, spécialistes des relations ACP-UE :

Lomé I plaçait les pays ACP aux commandes tandis que l'Europe adoptait une attitude de laisser faire (c'est votre argent, à vous de décider ce que vous en faites). Les Conventions suivantes ont cherché à intégrer les préoccupations européennes dans le partenariat. Actuellement, la tendance semble plutôt se situer à l'extrême, à savoir une attitude de plus en plus "paternaliste" de l'Europe (c'est notre argent et nous décidons de son utilisation) (Bossuyt et Eard, 1998 :126).

S'il est vrai que le développement est chargé d'éléments quantitatifs, il est aussi vrai qu'il revêt des éléments qualitatifs. Il aurait donc été judicieux que le FED accorde une importance considérable au secteur de l'éducation ; secteur ayant pour point focal l'Homme, considéré comme acteur et bénéficiaire du développement.

Par ailleurs, la fin des Conventions de Lomé a aussi marqué la fin du financement du FED pour l'éducation. Avec la mise en place de l'Accord de Cotonou (2000-2020), les fonds alloués par le FED se sont davantage tournés vers la dimension politique et le commerce (CCE, 2010 :87). La fin de la guerre froide a conduit à une politisation de la coopération ACP-UE. Avec les années 1990, le respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'État de droit sont devenus des « éléments essentiels » dont la violation pouvait entraîner une suspension partielle ou totale de l'aide au développement (ECDPM, 2002 : 23). En ce qui concerne le commerce, les financements du FED devaient accompagner le processus de mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique au Cameroun. Il devait désormais être

question d'une transformation de la coopération pour le développement des Conventions de Lomé, en une coopération pour l'intégration dans la mondialisation sous Cotonou (ECPDM, 2002:23).

Conclusion

Somme toute, le FED est intervenu dans le secteur éducatif camerounais au moyen du financement de plusieurs projets. Du Traité de Rome à la quatrième Convention de Lomé, plusieurs initiatives concernant aussi bien les formations que les infrastructures furent entreprises dans le cadre du FED en vue de rendre meilleure l'éducation au Cameroun. Toutefois, bien que ce secteur ait bénéficié d'actions concrètes et palpables de la part du FED, l'éducation au Cameroun a continué à connaître quelques défaillances. Pour y remédier, il est nécessaire pour le Cameroun d'impulser, de conduire et d'orienter les actions capables de rehausser l'image de son système éducatif. Le développement et le rayonnement du système éducatif camerounais ne peut réellement se faire que s'il est impulsé de l'intérieur et porté par une volonté générale ferme. C'est cette volonté générale ferme qui pourrait conduire l'éducation camerounaise plus en hauteur et la rendre ainsi plus compétitive sur la scène internationale.

Références bibliographiques

BOSSUYT Jean et EARD Stéphane, 1998, *La convention de Lomé en question : les relations des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union Européenne après l'an 2000*, Paris, Karthala.

Commission des Communautés Européennes (CCE), 1975, *Cameroun-Fonds Européens de Développement : 1960-1975*, Bruxelles.

Commission des Communautés Européennes, 1976, *Le Fonds Européens de Développement 1960-1975 : quinze années de coopération au développement*, Bruxelles.

Commission des Communautés Européennes, 1986, *Dix ans de Lomé : bilan de coopération ACP-CEE 1976-1985*, Bruxelles.

Commission des Communautés Européennes, 1989, *Le Cameroun et la communauté européenne*, Bruxelles.

Commission des Communautés Européennes, 2002, *Le fonds Européen de Développement en quelques mots*, Luxembourg, OPOCE.

Commission des Communautés Européennes, 2010, *L'Accord de Cotonou : signé à Cotonou le 23 Juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 Juin 2005, révisé à Ouagadougou le 22 Juin 2010*, Bruxelles, OPOCE.

Commission Européenne (CE), 1997, *Le Cameroun et l'Union Européenne*, Luxembourg, OPOCE.

DECAT Michèle et Mercier Tristan (S/d), 1989, *Etudiants d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans la Communauté Européenne*, Paris, Karthala.

Delorme N, 1970, « L'association des EAMA à la CEE », thèse de doctorat 3è cycle, Université de Paris I.

Délégation de l'Union Européenne au Cameroun (DUEC), Rapport annuel 1983.

Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, Rapport annuel 1986.

Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, Rapport annuel 1988.

Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, 2007, *Rapport conjoint de la coopération Cameroun-UE 2006*, Yaoundé.

DUBOIS Jean, 2000, *Que penser de l'appui européen à l'ajustement structurel : le cas du Cameroun*, Paris, l'Harmattan.

EBALE Raymond, 2013, « 50 ans de coopération économique entre le Cameroun et l'Union Européenne : de l'ambition volontariste au contrat de dupe (1960-2010) », in *Cameroun : regard pluriel sur le cinquantenaire de l'indépendance*, Yaoundé, Clé.

European Centre for Development Policy Management (ECDPM), 2002, *infokit Cotonou. Histoire et évolution de la coopération ACP-UE*, Bruxelles.

MESSIA Serges, 2011, « Le Cameroun et l'association des pays africains et malgaches à la CEE : du Traité de Rome aux Conventions de Yaoundé (1957-1975) », Thèse de doctorat Ph.D en histoire, université de Yaoundé I.

NDOUNG Jean Pierre, 1994, *L'évolution du Fonds Européen de Développement prévu par les Conventions de Yaoundé et de Lomé*, Bruxelles, Emile Bruylant.